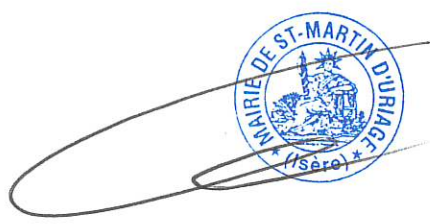


APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer 23/10/2023</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p><i>Du 26/10/2023 au 09/11/2023</i></p>	<p>Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> 
--	--

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Dossier AS 38 23 0149 01

- Surface totale : 27 a 32 ca
- Bâtiment : Aucun bâtiment
- Situation locative : Libre
- Commune de SAINT-MARTIN-D'URIAGE (Surface sur la commune : 27 a 32 ca)

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nat. cadastrale	Zonage	Bio
CHAREYRE	E	0155				27 a 32 ca	Prés	N	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **11/11/2023** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44, avenue Marcellin Berthelot 38029 GRENOBLE Cedex 02, Tél.: 0438499130 - Mail : direction38@safer-aura.fr.

**CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE
COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.**